

2018/05/28

Procès-verbal de la **séance extraordinaire**, du conseil de la Municipalité tenue au 333, avenue Jules-Léger, lundi le **28 mai 2018** à 14 h 45, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :	Ginette Caza,	district 1
	Heather L'Heureux,	district 2
	Roger Carignan,	district 3
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	François Boileau,	district 5
	Johanne Leduc,	district 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Lyne Viau

.....
Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.
.....

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire est ouverte à 14 h 45 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

170-2018

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Ordre du jour ;
3. Adhésion au régime de retraite à prestations déterminées ;
4. Levée de la séance.

Adoptée

171-2018

ADHÉSION AU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

ATTENDU que selon la convention collective les parties ont convenus d'implanter un régime de retraite en remplacement du REER ;

ATTENDU que les employés désirent adhérer au régime de retraite à prestations déterminées par financement salarial – FTQ.

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'adhérer au régime à prestations déterminées par financement salarial – FTQ et autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente à cet effet.

Adoptée

2018/05/28
172-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le maire demande la levée de la séance extraordinaire.
Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux, de lever la séance extraordinaire. Il est 14 h 50.

Gino Moretti
Maire

Lyne Viau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.